

**PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2020**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 14 décembre 2020 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h 30.

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Valérie Bourgoïn, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, André Caron, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

2020-12-269

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

---

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2020-12-270

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour,
3. Avis de motion pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement numéro 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021.
4. Présentation du projet de règlement numéro 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021.
5. Période de questions.
6. Clôture et levé de la séance.

**Il est proposé par** Monsieur Philippe Morneau-Hardy  
**Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel quel.**

2020-12-271

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2020 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2021**

---

Monsieur Michel Ferland, conseiller, donne un avis de motion pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu tous les documents.

2020-12-272

**PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2020 DÉCRÉTANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2021**

---

Il est, par la présente, déposé par Monsieur Michel Ferland conseiller, le projet du règlement numéro 229-2020 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2021 qui sera adopté à une séance subséquente et ce, conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*.

2020-12-273

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question.

2020-12-274

**FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

---

L'ordre du jour étant épuisé.

**Il est proposé par** Monsieur Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 19 h 45.

\_\_\_\_\_  
Richard Caron, maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Ouellet, directrice générale  
& secrétaire-trésorière par intérim

« Je, Richard Caron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

\_\_\_\_\_  
Richard Caron, maire

PROJET